

Décision sur la proposition de la Commission en ce qui concerne la nomination du président, du vice-président et de membres du Conseil de résolution unique

2014/0901(NLE) - 15/12/2014 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport de Roberto GUALTIERI (S&D, IT) sur la proposition de la Commission en ce qui concerne **la nomination du président, du vice-président et des membres du Conseil de résolution unique (CRU)**.

La commission compétente a approuvé la proposition de la Commission de nommer les candidats proposés dont les noms suivent:

- Elke König au poste de présidente du CRU,
- Timo Löyttyniemi au poste de vice-président du CRU,
- Mauro Grande, Antonio Carrascosa, Joanne Kellermann et Dominique Laboureix aux postes de membres du CRU.

Il est rappelé que le [règlement \(UE\) n° 806/2014](#) prévoit que le président, le vice-président et les membres du Conseil de résolution unique (CRU) sont nommés sur la base de leur mérite, de leurs qualifications, de leurs compétences, de leur connaissance des domaines bancaire et financier, et de leur expérience en matière de surveillance et de réglementation financières, ainsi que de résolution des banques.

La Commission a adopté une liste restreinte de candidats pour les postes de président et de vice-président du CRU (le 19 novembre 2014) et une liste restreinte de candidats pour les postes de membres (le 1^{er} décembre 2014). Les deux listes ont été transmises au Parlement.

Le 5 décembre 2014, la Commission a adopté une proposition pour la nomination du président, du vice-président et des membres du Conseil de résolution unique et l'a transmise au Parlement. La commission des affaires économiques et monétaires du Parlement a ensuite évalué les qualifications des candidats proposés au cours d'auditions organisées les 8 et 9 décembre 2014.